

Observatoire de la formation

23^e promotion de lieutenants pénitentiaires issus de la liste d'aptitude

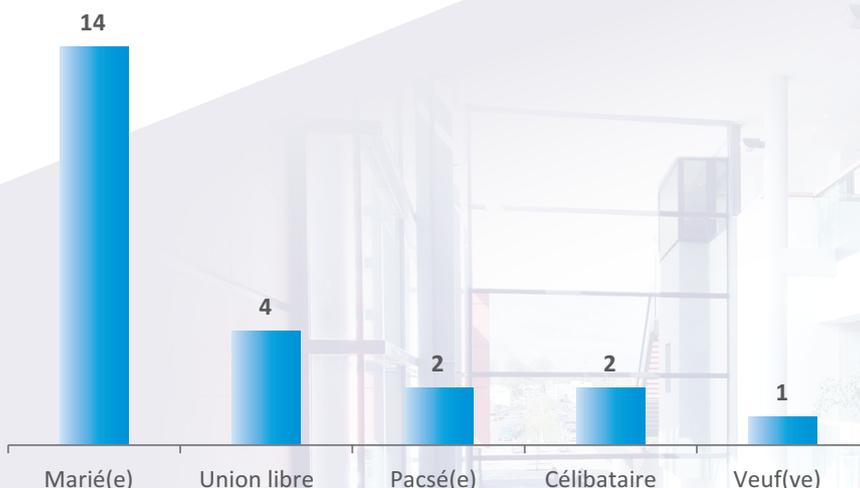
À retenir

- 24 élèves entrés en formation le 03 décembre 2018 pour une durée de 6 mois
- Une promotion principalement masculine, avec 21 hommes et 1 femme ¹
- 51 ans de moyenne d'âge
- Les élèves proviennent de l'ensemble du territoire, les DISP étant toutes représentées.
- La moitié des élèves possède le baccalauréat.
- Leur principale motivation réside dans les fonctions d'encadrement et de management et la responsabilité liée à ce poste.
- À leur entrée en formation, la première perspective professionnelle des élèves est de devenir capitaine.

Profil sociodémographique

La 23^e promotion de lieutenants issus de la liste d'aptitude (LA) compte 24 personnes, dont 21 hommes et 1 femme ¹. Les élèves sont âgés de 51 ans en moyenne, le plus jeune ayant 44 ans et le plus âgé 57 ans.

Graphique 1 : Situation matrimoniale – Effectifs ²



La plupart des élèves de cette promotion sont en couple : 14 sont mariés, 4 sont en union libre et 2 sont pacsés. Deux élèves sont célibataires et un est veuf.

Le profil « matrimonial » de ces élèves est différent de celui des autres élèves de la 23^e promotion, qui étaient 42% à être célibataires. Ce constat peut s'expliquer par l'âge plus élevé des élèves

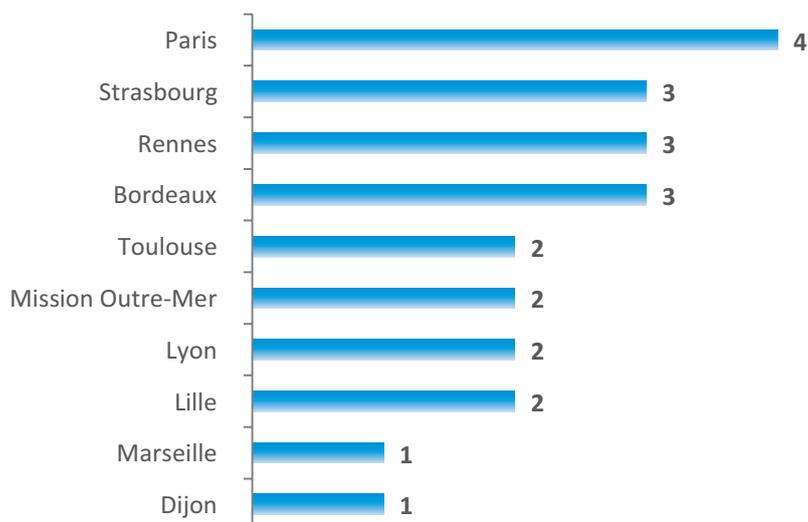
admis sur liste d'aptitude, qui est, pour rappel, de 51 ans en moyenne, contre 34 ans pour les autres.

Par ailleurs, 21 élèves sont parents d'au moins un enfant, et 16 d'au moins deux enfants.

¹ Deux élèves n'ont pas répondu à la question sur le genre.

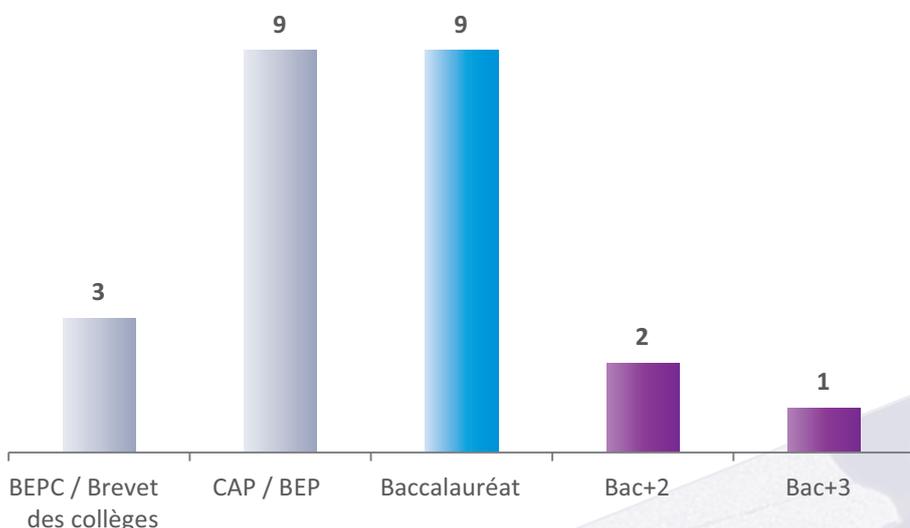
² Un élève n'a pas précisé sa situation matrimoniale.

Graphique 2 : DISP d'origine des élèves – Effectifs ³



Toutes les DISP sont représentées, avec davantage d'élèves (4) provenant de celle de Paris. Dans des effectifs similaires, suivent celles de Strasbourg, Rennes et Bordeaux, qui comptent chacune 3 personnes. Au total, 13 élèves proviennent de la moitié nord de la France, 8 de la moitié sud et 2 de la MOM.

Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les élèves lieutenants LA sont 12 à avoir un niveau inférieur au baccalauréat, 9 à être titulaires du baccalauréat uniquement et 3 à avoir validé un diplôme du supérieur. Ces élèves se distinguent de leurs collègues de la 23^e promotion, qui étaient seulement 3 sur 77 à ne pas être titulaires du baccalauréat, et 52 à être diplômés du supérieur.

Parcours professionnel

Graphique 4 : Dernier grade occupé dans l'administration pénitentiaire – Effectifs ⁴



À l'instar des élèves des précédentes promotions également admis sur liste d'aptitude, ceux de la 23^e promotion sont principalement d'anciens majors (13 concernés) et premiers surveillants (9). Ce profil est généralement constaté puisque les élèves LA sont des personnels de surveillance ayant une certaine ancienneté dans l'administration pénitentiaire.

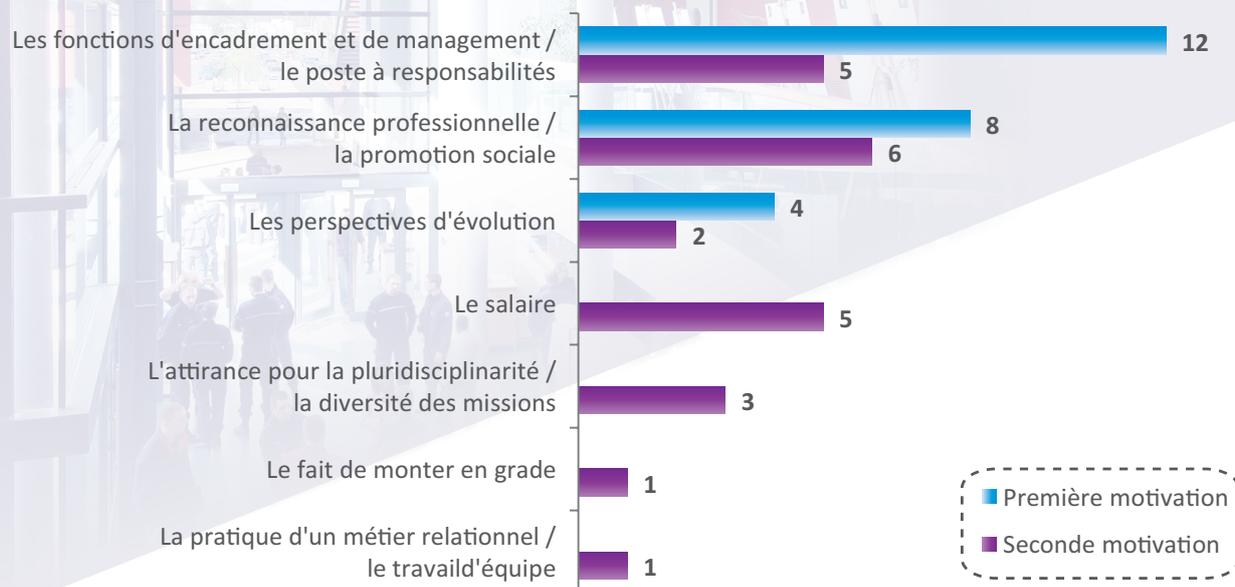
À ce propos, les élèves de la 23^e promotion LA ont en moyenne 28 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, avec des écarts allant de 22 ans à 34 ans. La tendance est à la hausse puisque ceux de la 22^e promotion comptabilisaient 26 ans d'ancienneté en moyenne, et ceux de la 21^e, 24 ans.

³ Un élève n'a pas précisé sa DISP d'origine.

⁴ Deux élèves n'ont pas donné de précisions sur leur dernier grade.

Motivations, attentes et perspectives professionnelles

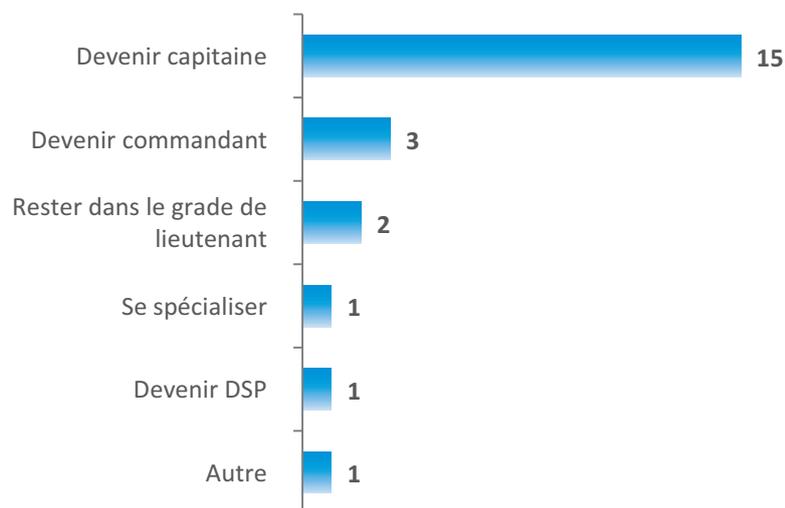
Graphique 5 : Première et seconde motivations à suivre la formation de lieutenant – Effectifs ⁵



Concernant leurs principales motivations à devenir lieutenant pénitentiaire, les élèves ont mentionné en premier lieu les fonctions d'encadrement et de management, et la responsabilité liée à ce poste (12 élèves en tant que première motivation et 5 en seconde motivation). La reconnaissance professionnelle et la promotion so-

ciale ont été citées par 8 élèves comme première motivation et par 6 comme seconde motivation. Enfin, 6 élèves au total considèrent les perspectives d'évolution comme principales motivations à devenir lieutenant.

Graphique 6 : Première perspective professionnelle envisagée par les élèves à l'entrée en formation – Effectifs ⁶



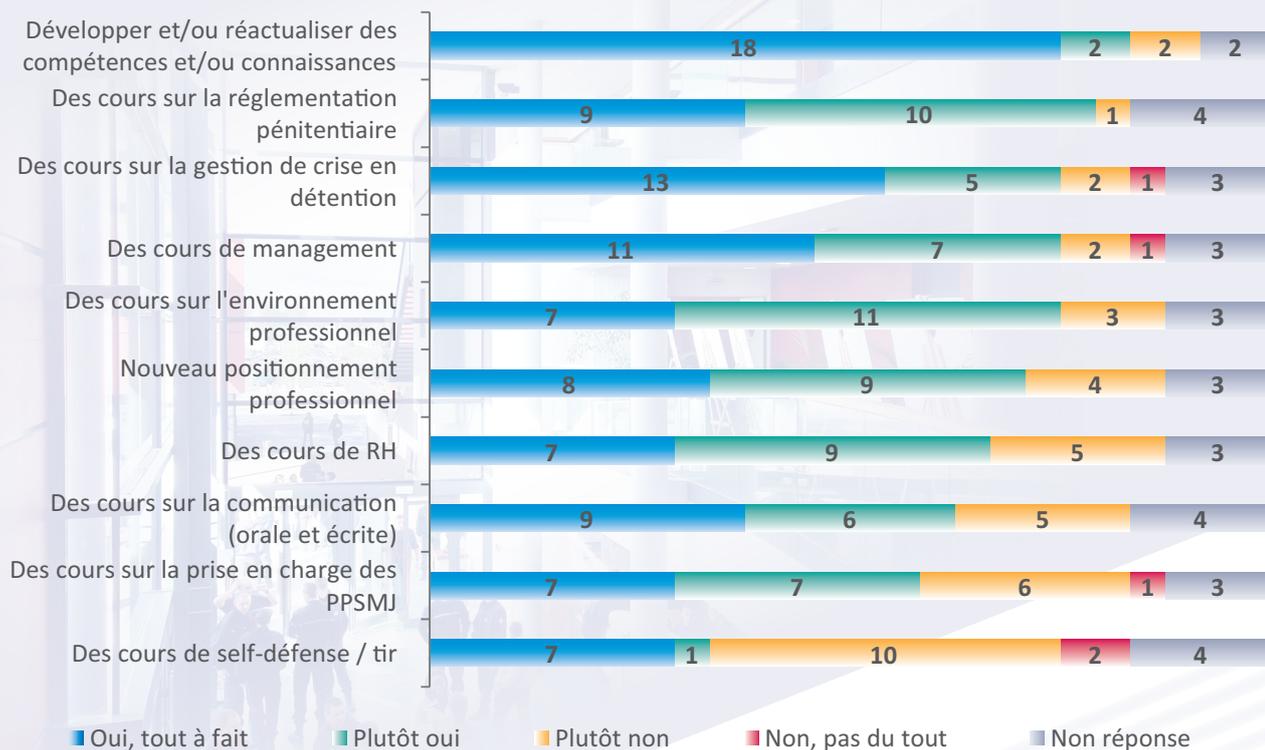
À leur entrée en formation de lieutenant, la plupart des élèves souhaitent devenir capitaine (15 concernés). Les autres projettent de devenir commandant (3 personnes), de rester dans le grade de lieutenant (2), de se spécialiser (1) ou de devenir DSP (1).

À noter, la différence avec les perspectives des élèves de la 23^e promotion admis sur concours, qui, pour la plupart d'entre eux, souhaitaient devenir DSP.

⁵ Un élève n'a pas fait part de sa seconde motivation à suivre la formation.

⁶ Un élève n'a pas précisé ses perspectives professionnelles.

Graphique 7 : Attentes vis-à-vis de la formation – Effectifs



Les attentes des élèves lieutenants LA sont variées : la plupart des items proposés ont fait l'objet d'une majorité de réponses positives. En priorité, les élèves souhaitent développer et/ou réactualiser des compétences et/ou connaissances (20 retours, dont 18 très favorables). Ensuite, 19 demandes sont relatives aux cours sur la réglementation pénitentiaire. À nombre de citations égales (18), les cours sur la gestion de crise en dé-

tention, ceux de management et ceux sur l'environnement professionnel sont également exprimés comme des besoins. *A contrario*, les cours de self-défense et de tir sont moins mentionnés, avec seulement 8 élèves ayant répondu favorablement.

23^e promotion de lieutenants pénitentiaires issus de la liste d'aptitude

DÉCEMBRE 2018

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

